Nations Unies E/2023/SR.41 (A)

Conseil économique et social

Distr. générale
15 août 2023
Français
Original : anglais

Session de 2023
25 juillet 2022-26 juillet 2023
Débat de haut niveau

Compte rendu analytique de la 41e séance (salle A)
Tenue au Siège, à New York, le jeudi 20 juillet 2023, à 10 heures

Président : M. Massari (Vice-Président) . . . . . (Italie)

Sommaire

Point 5 de l'ordre du jour : débat de haut niveau sur le thème : « Accélérer la reprise au sortir de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et la mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 à tous les niveaux » (*suite*)

b) Concertation de haut niveau consacrée notamment aux tendances et scénarios futurs en lien avec le thème principal des travaux du Conseil et aux effets à long terme des tendances actuelles

Table ronde : « Renforcer les institutions du système des Nations Unies pour un développement durable résilient »

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible à la Chef de la Section de la gestion des documents (dms@un.org)

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (http://documents.un.org).

23-14269 (F)

Merci de recycler

En l'absence de Mme Stoeva (Bulgarie), M. Massari (Italie), Vice-Président, prend la présidence.

La séance est ouverte à 10 h 10.

Point 5 de l'ordre du jour : débat de haut niveau sur le thème : « Accélérer la reprise au sortir de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et la mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 à tous les niveaux » (*suite*)

b) Concertation de haut niveau consacrée notamment aux tendances et scénarios futurs en lien avec le thème principal des travaux du Conseil et aux effets à long terme des tendances actuelles (E/2023/33, E/2023/78 et E/2023/89)

1. **M. Li** Junhua (Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales), présentant le rapport du Secrétaire général intitulé « Accélérer la reprise au sortir de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et la mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 à tous les niveaux » (E/2023/78), dit que le rapport contient sept recommandations clés.

2. Premièrement, les pays doivent renforcer le contrat social en réduisant la pauvreté et les inégalités, y compris les inégalités entre les femmes et les hommes. Deuxièmement, ils doivent lutter contre la menace que représentent les changements climatiques en investissant dans les infrastructures d'énergie propre et les sources d'énergie renouvelables afin de permettre une transition énergétique harmonieuse et de maintenir l'objectif de 1,5 °C. Troisièmement, les pays en développement qui en sont aux premières étapes de leur transition démographique doivent accroître leurs investissements dans l'éducation et le développement des compétences, tout en engageant des réformes économiques et structurelles visant à attirer les investissements étrangers directs et à permettre la diffusion technologique. Quatrièmement, combler les écarts entre les genres sur le marché du travail pourrait permettre d'accélérer la croissance économique et d'augmenter la production dans de nombreux pays, y compris ceux qui sont confrontés au vieillissement de leur population. Cinquièmement, la communauté internationale doit s'engager fermement en faveur de l'allégement de la dette multilatérale et de la coopération pour le développement, y compris l'aide publique au développement. De telles mesures seraient essentielles pour restaurer la marge de manœuvre budgétaire de nombreux pays en développement confrontés aux conséquences de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et d'autres crises. Sixièmement, les pays devraient tirer parti de la révolution numérique en investissant dans les capacités individuelles et les infrastructures nécessaires pour utiliser les nouvelles technologies numériques. Septièmement, la coopération multilatérale doit être renforcée de toute urgence pour accélérer la reprise et la pleine réalisation des objectifs de développement durable.

3. L'intervenant, présentant le rapport du Secrétaire général intitulé « Tendances et scénarios à long terme : incidences sur la réalisation des objectifs de développement durable » (E/2023/89), déclare que les avancées techniques et scientifiques pourraient accélérer radicalement les progrès vers la durabilité, mais qu'un degré sans précédent de coopération et de coordination des politiques au niveau mondial serait nécessaire pour que ces possibilités profitent à toutes et à tous. Bien que la transition numérique soit porteuse de nouvelles perspectives de bond en avant, 3 milliards de personnes ne disposent toujours pas d'une connectivité Internet de base ou d'un accès aux compétences et aux technologies nécessaires. Si des progrès technologiques considérables ont été accomplis, de nouveaux fossés numériques se sont creusés.

4. Les objectifs de développement durable et les objectifs climatiques mondiaux peuvent toutefois encore être atteints si le monde adopte les bonnes politiques et renforce l'investissement, la recherche et le partage des technologies. Aux fins du développement durable, un ensemble coordonné de politiques et de mesures est proposé au niveau mondial, notamment améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources, atténuer les effets des changements climatiques, mettre en place des écosystèmes et des systèmes alimentaires durables, adopter des modes de consommation plus sains et augmenter globalement les écoefficacités.

5. Les pays du monde entier se retrouvent au Conseil pour définir des solutions en faveur du développement durable, reconstruire autrement et réaliser les objectifs de développement durable. Les chefs d'État et de gouvernement se réuniront bientôt à l'occasion du Sommet sur les objectifs de développement durable de 2023, qui marque la mi-parcours de la mise en œuvre du Programme 2030 : toutes les parties prenantes devraient faire preuve d'ambition, collaborer pour planifier le développement durable à long terme, avec détermination, dans un esprit de solidarité.

6. **Mme Fukuda-Parr** (Présidente du Comité des politiques de développement), présentant le rapport du Comité des politiques de développement sur les travaux de sa vingt-cinquième session (E/2023/33), déclare que les messages et les travaux du Comité sont plus

pressants que jamais : il ne sera possible de réaliser le potentiel des objectifs de développement durable qu'au moyen de mesures porteuses de changement, sous la forme de stratégies et de politiques cohérentes, intégrées et non exclusives qui s'attaquent aux causes profondes des inégalités, de la pauvreté et de la dégradation de l'environnement.

7. La pandémie de COVID-19 et la guerre en Ukraine ont eu une incidence négative sur les objectifs, dont la réalisation était déjà menacée par les inégalités et les changements climatiques. L'analyse des examens nationaux volontaires n'ayant révélé que peu d'éléments porteurs de changement, le Comité a formulé plusieurs recommandations visant à assurer une transition juste vers un développement durable et partagé. Concevoir la transition uniquement à l'intérieur des frontières nationales n'est pas suffisant : les conséquences mondiales des politiques nationales et les responsabilités historiques doivent aussi être prises en compte. Il est certes indispensable d'indemniser la perte de revenus et de moyens de subsistance, mais une transition juste devrait également remédier aux inégalités inacceptables, telles que la relégation des pays en développement aux premières étapes des chaînes de valeur mondiales et la forte sous-représentation des femmes dans certains secteurs de l'économie, notamment le secteur de l'énergie. Pour une transition juste, il faudra mettre en place des processus inclusifs de dialogue social et politique, élaborer des cadres relatifs aux financements, aux technologies et aux droits de propriété intellectuelle qui bénéficient aux pays en développement, laisser une marge de manœuvre décisionnelle à ces derniers pour qu'ils puissent renforcer leurs capacités de production et moderniser leurs économies et éviter les mesures qui transfèrent effectivement le fardeau de la transition aux pays plus pauvres, privilégiant à la place des stratégies d'atténuation promouvant la participation des pays en développement aux chaînes de valeur émergentes.

8. Le Comité a également examiné l'aggravation du surendettement extérieur et le poids croissant des contraintes financières que subissent de nombreux pays en développement. En raison de la pandémie de COVID-19, de la guerre en Ukraine, des prix élevés des denrées alimentaires et de l'énergie, de la hausse des taux d'intérêt internationaux et de la dépréciation des monnaies, le nombre de pays les moins avancés et de pays à faible revenu surendettés ou présentant un haut risque de surendettement est désormais plus élevé qu'au lendemain de la crise financière de 2008, et a plus que doublé par rapport à 2013. L'endettement de nombreux pays à revenu intermédiaire atteint également des niveaux inquiétants, limitant la capacité des gouvernements à lutter contre la pauvreté et la faim et à s'intéresser à la résilience aux changements climatiques. Les États Membres et la communauté internationale doivent améliorer d'urgence la méthode, le processus et la rapidité de l'allégement de la dette des pays en développement. Les pays devraient prendre les mesures nécessaires pour éviter de futures crises de la dette. Il faudrait également les encourager à renforcer leur capacité de gestion de la dette, à disposer de tous les détails juridiques et financiers relatifs à l'ensemble de leur dette, y compris celle des entités publiques, et à entretenir des relations régulières avec leurs créanciers. Il faudrait en outre allouer de façon rationnelle les différents types de financements, notamment l'indemnisation des pertes et préjudices et les fonds assortis de conditions favorables en vue de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets, et mettre au point un mécanisme permettant aux pays développés de transférer des ressources pour régler leur dette historique en matière d'émissions de carbone.

9. Le Comité a analysé les examens nationaux volontaires réalisés chaque année de 2018 à 2022. Tenant compte des enseignements qu'il en a tirés, il recommande actuellement de lancer une nouvelle génération d'examens qui refléteraient les améliorations apportées à l'analyse factuelle des progrès ainsi que des réussites et des échecs des politiques, évalueraient les principaux éléments du Programme 2030, présenteraient les enseignements tirés et intégreraient des mécanismes de retours d'information, ceux-ci pouvant être pris en compte dans les futures initiatives, et donneraient une plus grande place aux contributions de la société civile, qu'il s'agisse de processus nationaux ou de la présentation de rapports parallèles lors du forum politique de haut niveau pour le développement durable. Le Comité recommande également que les accords volontaires d'examen par des pairs avec des pays partenaires soient plus systématiques et plus complets.

10. Le Comité a commencé à préparer l'examen de la liste des pays les moins avancés en 2024, en affinant les critères utilisés ainsi que la procédure d'application de ces critères, afin d'être en mesure de faire les recommandations les plus précises possible sur le retrait ou non d'un pays de la liste. Étant donné que les reclassements en cours ou à venir auront lieu dans un contexte de dégradation de la situation mondiale, le Comité a continué de travailler sur son mécanisme de suivi renforcé des pays en voie de reclassement ou déjà retirés de la liste, conformément au Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés. Les huit pays qu'il a suivis, tous frappés par une succession de

crises, disposent d'une marge de manœuvre politique limitée, quoique variable, pour relever les défis à court terme liés aux chocs actuels et atteindre les objectifs de développement à long terme. Deux pays ont essuyé des revers importants sur la voie du reclassement. Le Comité soutient le projet de résolution adopté récemment recommandant une prorogation de la période préparatoire pour les Îles Salomon et le report du reclassement de l'Angola. Ce projet de résolution démontre l'efficacité du mécanisme de suivi renforcé.

11. La communauté internationale doit apporter un appui ciblé et novateur aux pays en voie de reclassement et à ceux qui ont été récemment retirés de la liste des pays les moins avancés, notamment par un financement accru du développement, pour augmenter les capacités de production et renforcer la résilience. Ce soutien signifie également prolonger, pour une période appropriée au-delà du reclassement, les mesures de soutien international liées au commerce, telles que le traitement spécial et différencié prévu par les accords de l'Organisation mondiale du commerce.

Table ronde : « Renforcer les institutions du système des Nations Unies pour un développement durable résilient »

12. **M. Maloka** (Secrétaire exécutif du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs de l'Union africaine), modérateur, dit que l'objectif de la table ronde est de mieux comprendre les enseignements tirés de l'action menée par le système des Nations Unies face à la pandémie de COVID-19 et de déterminer comment renforcer les entités des Nations Unies pour généraliser et reproduire ces mesures à l'avenir. Les intervenantes et intervenants discuteront des améliorations qu'il faudrait apporter à l'élaboration des normes internationales et de l'appui institutionnel à fournir en vue d'un relèvement durable et résilient, ainsi que des moyens de mieux intégrer la résilience aux différentes politiques, programmes et activités.

13. **Mme Grynspan** (Secrétaire générale de la CNUCED), intervenant par visioconférence, dit que les mesures prises par l'ONU face à la pandémie de COVID-19 ont réellement porté leurs fruits et permis de fournir des informations, une assistance et un soutien à celles et ceux qui en avaient désespérément besoin. Toutefois, des défaillances ont également été relevées, ce qui a affaibli la confiance au niveau mondial.

14. Les mesures que le Groupe d'intervention mondiale face aux crises alimentaire, énergétique et financière a prises dans le contexte de la pandémie et de la guerre en Ukraine sont porteuses de leçons. Le Groupe a coordonné l'action interinstitutions avec une rapidité sans précédent. Avec les accords signés à Istanbul (Türkiye) en 2022, l'Organisation a montré qu'elle pouvait réunir les parties en dépit des tensions géopolitiques et du manque de confiance. Le Groupe a également été en mesure d'effectuer des recherches et des analyses avec une longueur d'avance et d'offrir des directives claires et efficaces à suivre aux niveaux mondial et national.

15. La résilience est une question d'égalité et d'autonomisation. Plus le système est inégalitaire, plus les conséquences des chocs sont catastrophiques et plus le relèvement est précaire. Alors que les inégalités engendrent la fragilité, combler les écarts favorise la résilience.

16. **Mme Khan** (Secrétaire générale adjointe et coordonnatrice du Mouvement pour le renforcement de la nutrition), intervenante, dit qu'elle ne peut pas imaginer aller travailler sans l'alimentation requise pour exercer ses activités ou réfléchir clairement. C'est pourtant ce que font des centaines de millions de personnes au quotidien. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence les failles du système international ainsi que la gravité de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, les niveaux de faim dans le monde étant passés de 7,9 % de la population mondiale en 2019 à 9,2 % en 2022. Les conflits, les changements climatiques, l'alourdissement de la dette publique et la flambée des prix des denrées alimentaires ont limité la capacité des gouvernements à assurer la sécurité alimentaire et mis en péril la réalisation des objectifs de développement durable liés à la nutrition. Les femmes et les jeunes filles subissent de manière disproportionnée les effets de ces problèmes d'alimentation.

17. Le système des Nations Unies a offert à la communauté internationale une occasion de collaborer pour mettre en œuvre des politiques ciblées et maximiser l'utilisation des ressources. Les gouvernements et le système des Nations Unies doivent cependant aussi travailler directement avec les jeunes, la société civile et le secteur privé. Le Mouvement pour le renforcement de la nutrition a des interlocuteurs au sein des gouvernements nationaux et plusieurs pays, notamment le Tadjikistan et le Rwanda, ont fait état, dans leurs examens nationaux volontaires, de réussites grâce à la coopération intersectorielle. Les occasions d'aborder la question de la nutrition seront nombreuses, comme le Bilan 2 ans après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

18. **Mme Maalla** (Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence contre les enfants), intervenante, dit qu'un développement durable et résilient ne sera pas possible sans des investissements en faveur des enfants. Étant donné que la violence contre les enfants est de nature intersectorielle et se recoupe avec la violence fondée sur le genre, la protection des enfants se retrouve dans les 17 objectifs de développement durable. Comme le coût de cette violence peut atteindre jusqu'à 5 % du produit intérieur brut national, investir dans des programmes intersectoriels de protection contre les violences et de prévention pourrait permettre de réaliser des gains à long terme et favoriser un développement résilient. Un développement centré sur la population, dès la petite enfance, doit être incorporé dans toutes les interventions humanitaires et les réponses aux crises.

19. Pour ce faire, l'ONU doit fournir un soutien durable et unifié. L'intervenante a observé plusieurs tendances prometteuses en ce qui concerne les équipes de pays des Nations Unies, notamment une participation accrue aux examens nationaux volontaires, aux analyses communes par pays et au plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Les équipes de pays ont également soutenu la collecte, l'évaluation et l'échange de données afin de remédier aux disparités géographiques, estimé le coût de la violence contre les enfants et les gains potentiels en cas de règlement du problème, renforcé les systèmes et les capacités aux niveaux national et local et mobilisé divers partenaires, notamment la société civile, les collectivités locales et organisations d'inspiration religieuse, le secteur privé et les institutions financières.

20. Toutefois, l'Organisation doit renforcer son action au niveau national, car de nombreux projets restent cloisonnés, sans prise en main au niveau local. Les financements sont rares et les défis que représentent l'instabilité politique, les chocs extérieurs et les capacités limitées de l'État, par exemple, ont également engendré des objectifs concurrents. Une approche participative est nécessaire et la coopération multilatérale doit passer à des partenariats adaptés aux différents contextes et axés sur les résultats, qui favorisent la coopération Sud-Sud, Nord-Sud et triangulaire.

21. **Mme Davis** (membre du conseil d'administration de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies et représentante du Congressional Black Caucus Political Education Institute auprès de l'ONU), intervenante principale, donnant lecture d'une déclaration au nom de M. Bautista, Président de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies, déclare que la Conférence célèbre son soixante-quinzième anniversaire en même temps que la Déclaration universelle des droits de l'homme. Toutes deux sont régies par les mêmes principes universels : la Conférence encourage les échanges entre la société civile et l'Organisation des Nations Unies en donnant la priorité à un multilatéralisme revitalisé, centré sur les personnes, représentatif, équitable, transparent, en réseau et responsable. L'intervenante demande à tous les gouvernements de souscrire à ces principes et de donner suite aux propositions formulées par le Conseil consultatif de haut niveau pour un multilatéralisme efficace.

22. Afin de renforcer le rôle du Conseil, les autorités doivent associer clairement et avec dynamisme les organisations de la société civile à des consultations complètes et productives à toutes les étapes. Les contributions expertes des organisations de la société civile aident les gouvernements et le système des Nations Unies dans son ensemble à prendre des mesures appropriées.

23. La Conférence s'est efforcée de transposer les messages du système des Nations Unies dans une myriade de langues autochtones et d'adapter aux contextes locaux les mesures de suivi qu'il a prises.

24. **M. Maloka** (Secrétaire exécutif du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs de l'Union africaine) déclare que l'Union africaine est très attachée à la coordination cohérente et constante avec l'ONU à tous les niveaux.

25. **Mme Nurbaya** (Indonésie) déclare que la triple crise planétaire que constituent les changements climatiques, la perte de biodiversité et la pollution, ainsi que les ravages causés par la pandémie de COVID-19 et le ralentissement économique qui s'en est suivi, ont entravé la réalisation des objectifs de développement durable. La coopération internationale et le multilatéralisme seront essentiels pour inverser ces tendances négatives.

26. L'Indonésie a eu accès à des vaccins contre la COVID-19 grâce à la diplomatie multilatérale. En 2020, le pays a également mis en place un plan de relance qui a permis une croissance économique de 3,6 % en 2021 et de 5,3 % en 2022. Pour garantir une croissance économique durable et résiliente, l'Indonésie a également entrepris de surveiller la qualité de l'eau et pris des mesures supplémentaires pour garantir l'accès à l'hygiène et à l'eau. Le pays a satisfait à 63 % des 222 indicateurs nationaux de suivi des objectifs de développement durable, et est en bonne voie pour en satisfaire 15 % de plus.

27. **Mme Hovnik** (Slovénie) dit que la triple crise économique, sanitaire et environnementale impose de renforcer les liens entre la science et l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, ainsi que d'accroître les capacités de transformation, d'appliquer de nouvelles connaissances, d'assurer une meilleure coordination et un meilleur règlement des conflits et d'améliorer la flexibilité institutionnelle. Les organisations de la société civile, les groupes de réflexion et les organisations non gouvernementales peuvent tous jouer un rôle important dans ce processus. Pour faire face à cette nouvelle réalité, des fonctionnaires compétents seront indispensables. Il est nécessaire d'adopter une perspective à la fois horizontale, prenant en compte les différents secteurs, et verticale, intégrant les structures gouvernementales régionales et locales.

28. La Slovénie s'efforce de passer d'un modèle économique linéaire à un modèle circulaire. En outre, elle réduit ses émissions, s'attaque aux défis sociaux et environnementaux et recense les domaines de décarbonisation. La mise en œuvre intégrale du Programme 2030 nécessite des partenariats mondiaux entre les gouvernements, les entreprises, la science et la société civile.

29. **Mme Qereqeretabua** (Observatrice des Fidji) déclare que les cicatrices laissées par la pandémie de COVID-19 sur les secteurs socioéconomiques nationaux sont la preuve que la communauté internationale doit veiller à ce que le système pour le développement soit résilient, notamment en fournissant des vaccins, des médicaments, du matériel médical et un accès constant à des soins de santé publics de qualité. L'action en faveur du développement doit suivre une approche coordonnée, durable et résiliente face aux trois crises interconnectées que sont les changements climatiques, la pollution et la perte de biodiversité. L'accès aux financements est également primordial pour un relèvement durable, en particulier pour les petits États insulaires en développement. Un système de soutien financier doit être en mesure de fournir des liquidités suffisantes et abordables afin de répondre aux énormes besoins de développement des États, comme les Fidji, qui sont de plus en plus vulnérables aux chocs extérieurs et aux changements climatiques.

30. Le rapport du Secrétaire général intitulé « Notre Programme commun » contient une feuille de route pour une future coopération multilatérale inclusive, en réseau et efficace. La délégation fidjienne espère que le prochain Sommet sur les objectifs de développement durable tiendra compte de la situation particulière des petits États insulaires en développement, notamment en reconnaissant l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle et en préconisant son intégration dans les activités relatives aux programmes, les projets et les partenariats du système des Nations Unies. Le Conseil joue un rôle en constante évolution de plateforme d'examen et de communication permettant de mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs.

31. **Mme Rodríguez Mancia** (Guatemala) déclare qu'il est important de décloisonner les trois piliers que sont la paix et la sécurité, le développement et les droits humains et de travailler en amont de manière intersectorielle. En effet, sans paix, il ne peut y avoir de développement, et sans développement, il ne peut y avoir de paix.

32. La délégation guatémaltèque soutient les initiatives visant à renforcer la mise en œuvre du Programme 2030 et à lutter contre la faim et les effets négatifs des changements climatiques, en mettant l'accent sur le développement social et l'inclusion des populations vulnérables telles que les migrants, les jeunes, les femmes et les filles, les peuples autochtones et les personnes handicapées, qui sont décrites dans le rapport du Secrétaire général intitulé « Notre Programme commun ». Elle soutient également les propositions permettant de fortifier la coopération internationale, notamment la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, et de fournir un appui supplémentaire aux pays à revenu intermédiaire.

33. Le Guatemala a été le premier pays à présenter son quatrième examen national volontaire. Il continuera de s'approprier le processus de suivi inclusif afin d'atteindre ses objectifs nationaux de développement durable. En dépit de ces engagements, un relèvement inclusif et axé sur les personnes nécessite de consolider l'architecture de financement pour mobiliser davantage de ressources. Le Guatemala étant un pays doté d'une vaste population de jeunes, il demande également une plus grande protection des enfants et des jeunes.

34. À l'approche du Sommet sur les objectifs de développement durable, il est nécessaire de déterminer si l'objectif de consacrer 0,7 % du revenu national brut à l'aide publique au développement en faveur des pays en développement est atteint. Il est urgent de mettre en place une coopération efficace et transparente qui cible les besoins spécifiques des pays. Les institutions financières multilatérales devraient agir de manière cohérente en matière d'objectifs liés au climat et tenir compte des vulnérabilités lors de l'attribution des fonds. Les connaissances scientifiques, techniques et technologiques devraient également être intégrées dans les processus dans tous les secteurs, permettant ainsi une prise de décision fondée sur des données probantes, un renforcement des systèmes statistiques nationaux et

une gestion intégrée des risques. Les partenariats jouent un rôle stratégique en ce qui concerne le développement, favorisant une plus grande mobilisation des ressources grâce à la participation active du secteur privé, des organisations de la société civile et des milieux universitaires.

35. **Mme Buenrostro Massieu** (Mexique) déclare qu'à mi-parcours de l'échéance de 2030, seuls 12 % des objectifs de développement durable ont été réalisés. Selon la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, un quart seulement des objectifs ont été ou auront été remplis d'ici 2030 dans la région. En l'absence d'un engagement plus grand, d'une volonté politique et d'une action accélérée, il sera impossible de mettre fin à la pauvreté, de réduire les inégalités ou de protéger l'environnement. La communauté internationale doit aller au-delà du plus petit dénominateur commun et laisser de côté ses différences pour atteindre les objectifs.

36. Des millions de personnes sont actuellement confrontées à la pauvreté, à la faim et à la malnutrition, et subissent l'aggravation des effets des changements climatiques, alors que les inégalités ne cessent de se creuser. Pour surmonter ces crises, la délégation mexicaine suggère de prendre acte des différentes réalités territoriales, d'adopter une perspective commune sur les défis et les solutions possibles, de renforcer l'action multilatérale, notamment en favorisant l'inclusion de divers groupes, organisations et mouvements sociaux œuvrant notamment dans le domaine du développement durable et d'appuyer la science, la technologie et l'innovation. Pour construire un avenir durable pour toutes et tous, il est nécessaire de s'attaquer en priorité aux asymétries et aux inégalités.

37. Pour mettre en œuvre le Programme 2030, le Gouvernement mexicain a pris plusieurs mesures porteuses de changement au niveau national, l'inclusion sociale et économique en étant le principe directeur. Il a adopté une approche multidimensionnelle de la pauvreté, renforcé l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en tant que facteurs transversaux du développement, et s'est employé à lutter contre les changements climatiques et la perte de biodiversité.

38. **Mme Nguygen** Cam Linh (Observatrice du Viet Nam) dit que le Viet Nam, en tant que membre responsable de l'Organisation, est considéré comme un pionnier parce qu'il a adopté l'initiative « Unis dans l'action » en 2006 tout en suivant l'approche « Unité d'action des Nations Unies », une plus grande harmonisation et un plus grand effet des activités des Nations Unies dans le pays. Le Viet Nam vient d'élaborer son quatrième Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable afin d'atteindre les objectifs de développement durable et de faire avancer ses priorités nationales de développement.

39. Il est important de doter les organismes des Nations Unies de financements suffisants, prévisibles et durables au niveau national. La délégation vietnamienne est favorable à une augmentation des financements provenant du budget ordinaire afin que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents puissent garantir leur indépendance, leur impartialité et leur responsabilité lorsqu'ils dirigent des équipes de pays. Même s'ils s'efforcent d'œuvrer de concert, les organismes des Nations Unies conservent leurs propres procédures d'approbation financière. Ils devraient adopter un ensemble uniforme de procédures afin de réduire les coûts administratifs et de gagner en efficacité. Les équipes de pays des Nations Unies doivent renforcer les compétences spécifiques et les connaissances spécialisées nécessaires pour soutenir la transition des systèmes énergétiques et alimentaires nationaux, ainsi que la transformation numérique des économies nationales. La collaboration entre l'ONU et les organisations régionales devrait être renforcée afin de tirer parti de l'ensemble des compétences régionales.

40. **Mme Grynspan** (Secrétaire générale de la CNUCED), intervenant par visioconférence, déclare qu'il faut faire des efforts collectifs et mettre en œuvre des réseaux de protection sociale au niveau national pour empêcher que l'insécurité alimentaire ne s'aggrave. Pour veiller à ce que même les plus vulnérables soient couverts par les systèmes de protection, il est nécessaire de disposer d'une marge de manœuvre budgétaire et de s'attaquer au problème de la dette mondiale. L'indice de pauvreté multidimensionnelle a été présenté comme un outil important permettant de mieux comprendre la situation des enfants et des jeunes. La façon dont un problème est mesuré a une influence sur les politiques et interventions qui sont élaborées pour y remédier. Si la communauté internationale ne dispose pas des bons éléments de mesures, elle sera moins à même d'intervenir efficacement.

41. **M. Maloka** (Secrétaire exécutif du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs de l'Union africaine) déclare que la question de la crise de l'énergie et de l'eau n'a pas été suffisamment abordée, mais qu'il est très important de mettre l'accent sur la nutrition.

42. **Mme Khan** (Secrétaire générale adjointe et coordonnatrice du Mouvement pour le renforcement de la nutrition) dit que l'accès à une eau propre est l'une des bases d'une bonne nutrition. S'agissant du

financement, il est important de mettre au point des outils adéquats pour contrôler les budgets et investissements nationaux et repérer les déficits de financement, afin de pouvoir réaliser des investissements porteurs de changement, durables et résilients. Les financements pour la nutrition sont au cœur du développement du capital humain, en particulier pour les enfants, les jeunes et les femmes : chaque dollar investi dans la nutrition rapporte un bénéfice de 16 dollars sur les plans de la santé et de la productivité.

43. Les entreprises, la société civile et les milieux universitaires devraient être mieux intégrés dans le système des Nations Unies. Les ajustements apportés au processus d'examen national volontaire constituent une amélioration à cet égard.

44. Une approche cohérente de la pauvreté doit être multidimensionnelle et inclure le renforcement des capacités nationales par l'intermédiaire d'une assistance technique et de ressources fournies par le système des Nations Unies.

45. **Mme Maalla** (Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence contre les enfants) dit que le monde avait pris du retard dans la réalisation des objectifs de développement durable avant même la pandémie de COVID-19. Pour tirer des leçons de la pandémie et des autres crises en cours, tous les acteurs doivent faire leur autocritique et déterminer comment lutter simultanément contre la faim, la pauvreté et les changements climatiques. La communauté internationale doit agir de toute urgence et ne pas se contenter de répéter les mêmes déclarations. Les populations ne doivent pas être considérées comme de simples bénéficiaires passifs de services, mais comme des partenaires clés qui connaissent intimement les problèmes sur le terrain.

46. On a constaté un manque de confiance dans le multilatéralisme et la coopération, qui a été exacerbé par d'importantes divisions géopolitiques. Le système des Nations Unies doit assurer un continuum de services, continuer d'axer son action sur les personnes et rester transparent, mais il ne peut agir seul. Associer les femmes, les enfants et les jeunes est nécessaire, puisqu'ils ont montré pendant la pandémie qu'ils pouvaient imaginer des solutions innovantes à des problèmes réels. Il faut investir davantage dans les enfants et les personnes qui en ont la charge.

47. L'intervenante demande comment établir rapidement un lien entre le développement et l'action humanitaire afin d'éviter des crises humanitaires endémiques et chroniques.

48. **Mme Davis** (membre du conseil d'administration de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies et représentante du Congressional Black Caucus Political Education Institute auprès de l'ONU), donnant lecture d'une déclaration au nom de M. Bautista, dit que la pandémie de COVID-19 a révélé l'ampleur massive de l'interdépendance mondiale, la brutalité des changements climatiques et les disparités généralisées existant entre les 17 objectifs de développement durable à l'échelle mondiale. La COVID-19 n'a pas seulement retardé la mise en œuvre du Programme 2030 dans le monde, elle a aggravé les obstacles existants.

49. La réaction horrifiée du monde face au meurtre de George Floyd et à la guerre en Ukraine a démontré que les droits humains sont essentiels à la réalisation pleine et entière des objectifs. En faisant tomber la façade qui dissimulait le racisme systémique et le colonialisme, la pandémie a révélé de nombreuses disparités qui portaient déjà atteinte aux populations marginalisées. Mais la pandémie de COVID-19 n'est pas la seule pandémie à laquelle il faut s'attaquer : la communauté internationale doit également se pencher sur les pandémies de violence, de racisme, de problèmes de santé et de migrations forcées. Pour reconstruire en mieux, il faut promouvoir la justice dans le droit et adopter des politiques conçues pour triompher face à l'adversité, qu'elle soit humaine ou naturelle.

50. **M. Alfadl** (Observateur du Saudi Green Building Forum) dit que la réalisation des objectifs de développement durable est une responsabilité collective. Le secteur de la construction représente 38 % des émissions de gaz à effet de serre dans le monde. Il a donc un impact considérable sur les changements climatiques et les indicateurs de suivi des objectifs. Le Saudi Green Building Forum participe aux débats depuis 2017, grâce à son statut consultatif auprès du Conseil. Depuis 2020, il jouit du même statut auprès du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Le Forum travaille main dans la main avec les autorités municipales et rurales ainsi qu'avec le secteur du logement pour relever les défis et renforcer les principes du développement durable. Les espaces verts et les espaces publics devraient être accessibles à tous, y compris aux enfants, aux femmes, aux personnes âgées et aux personnes handicapées.

La séance est levée à 11 h 40.